

CABINET ROSTAING

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

## CHÈQUE RELANCE EXPORT : L'INPI OPÉRATEUR AGRÉÉ POUR LA CARTOGRAPHIE DES INVENTIONS



# Pour la relance, pensez export !



#FranceRelance

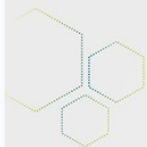
Afin de soutenir les PME et ETI sur les marchés étrangers dans le contexte de crise sanitaire liée à la COVID-19, l'Etat a adopté un volet export dans le cadre de son plan de relance. La cartographie des inventions brevetées de l'INPI, en tant que prestation d'appui à l'export, devient éligible au Chèque Relance Export, une des mesures phares du dispositif.

Le gouvernement français renforce son aide à destination des PME et ETI qui souhaitent se développer à l'international. **Le Chèque Relance Export**, dont la distribution est assurée par **Business France**, leur permet ainsi de bénéficier d'un financement pour des prestations ciblées d'accompagnement à l'export d'opérateurs agréés parmi lesquelles **la cartographie des inventions de l'INPI**.

La [cartographie des inventions](#) constitue un **outil clé** pour une PME ou ETI dans une démarche de prospection à l'export. Ce service sur mesure de l'INPI permet à la société de positionner et visualiser toutes les inventions brevetées dans leur environnement mondial afin de mieux identifier les opportunités ou risques de développement dans de nouveaux marchés. Dans un contexte concurrentiel fort, avec 90 millions de brevets déposés dans le monde, la cartographie est une forte valeur ajoutée pour l'entreprise. Cette analyse lui permet de développer **une meilleure stratégie d'innovation** dans son secteur technologique en identifiant :

- Son environnement concurrentiel
- Ses partenaires potentiels
- De nouvelles pistes de développement
- Les innovations naissantes

Les PME et ETI qui souhaitent souscrire au service peuvent donc [soumettre leurs demandes sur le site internet de Team France Export](#) et, sous réserve d'éligibilité, obtenir un Chèque Relance Export **pour un remboursement à hauteur de 50 % des frais d'achat d'une cartographie des inventions**.



## CHÈQUE RELANCE EXPORT PROCÉDURE À SUIVRE



Pour toute question, renseignez-vous auprès d'un **chargé d'affaires INPI**.

En savoir plus sur la cartographie des inventions  
brevetées

Retrouvez toutes les informations et modalités du Chèque Relance Export sur  
[www.teamfrance-export.fr](http://www.teamfrance-export.fr).

**Didier ROSTAING**  
Expert-Comptable & Commissaire Aux Comptes